

**COMMUNIQUE DE PRESSE
CONSEIL DE DIRECTION DU 18 AU 21 NOVEMBRE 2008
MONTREUIL – IMMEUBLE « ARBORIAL »**

Un office agricole



ODEADOM

*Office de Développement de l'Économie Agricole
des Départements d'Outre-Mer*

Guadeloupe
Guyane
Martinique
Réunion
Mayotte
Saint-Pierre-et-Miquelon

Le Conseil de direction de l'ODEADOM s'est déroulé à Montreuil du 18 au 21 novembre 2008, sous la présidence de Monsieur Éric NELSON, Président de la Chambre d'agriculture de la Guadeloupe.

Le Directeur, Monsieur Paul LUU, a présenté dans le cadre de son exposé, un panorama complet de l'agriculture des départements et collectivités ultramarins des océans atlantique et indien ainsi que les faits marquants pour l'ensemble des filières agricoles en 2008.

Le Conseil a notamment traité des grands thèmes suivants :

- mise en œuvre du programme POSEI France ;
- budget de l'ODEADOM en 2009 ;
- démarrage du 2nd programme de promotion du symbole graphique des régions ultrapériphériques (logo RUP) ;
- interventions spécifiques de l'Office.

Mise en œuvre du programme POSEI France

Un bilan très satisfaisant pour la 2^{ème} année de mise en œuvre

Ce bilan communiqué aux services de la Commission européenne, a fait l'objet d'une présentation aux membres du Conseil de direction. Il en ressort que le taux de réalisation atteint près de 99 % avec 259,6 M€ versés au titre de l'année 2007, pour 262,6 M€ disponibles, avec la répartition suivante par filières :

- filière banane ; 129,05 M€ ;
- filière canne : 64,3 M€ ;
- filières animales : 32,1 M€ ;
- filières végétales de diversification : 13,4 M€.

Le Conseil a salué ce bilan particulièrement satisfaisant, notamment eu égard à l'adaptation de la gestion budgétaire du programme afin de répondre aux conséquences des événements climatiques survenus en 2007 (cyclone Gamède à la Réunion et cyclone Dean à la Martinique).

S'agissant des mesures gérées par l'Office, la réalisation du programme (hors Régime spécifique d'approvisionnement) s'élève à 164,9 M€ de paiement, versés aux bénéficiaires à la date du 30 juin 2008. Concernant le Régime spécifique d'approvisionnement, 2 156 dossiers ont été payés par l'ODEADOM pour un montant total de 19,6 M€.

Le manuel de l'utilisateur disponible

Un manuel de l'utilisateur, destiné à l'ensemble des bénéficiaires potentiels du POSEI France, a été finalisé. Ce document, actualisé pour la campagne 2007, se compose d'un volume commun à l'ensemble des départements d'outre-mer et d'un volume reprenant les mesures spécifiques à chaque département d'outre-mer. Chaque mesure d'aide y est décrite dans une fiche comprenant notamment les rubriques suivantes :

- qualification des bénéficiaires ;
- modalités de calcul et paiement de l'aide ;
- constitution et remise du dossier.

Une première mise à jour prenant en compte les modifications intervenues au titre de la campagne 2008 sera très prochainement disponible.

L'ODEADOM en accord avec ses ministères de tutelle privilégiera, dans un premier temps, une diffusion de type électronique. Un site internet spécifique a été créé : www.posei-france.fr. Ce nouveau site internet permet de consulter l'intégralité des cinq volumes du manuel de l'utilisateur et de prendre connaissance de l'actualité relative à la mise en œuvre du programme POSEI France.

Le Conseil de direction a été informé de la diffusion prochaine, via les Directions de l'agriculture et de la forêt et les Chambres d'agriculture, d'un cd-rom pour les agriculteurs disposant d'un ordinateur sans connexion internet, et d'un document papier pour ceux non équipés d'un ordinateur.

Budget de l'ODEADOM en 2009

Dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, souligné par le Directeur, le budget de l'Office serait en légère augmentation (+ 4,8%), ce qui devrait lui permettre de toujours mieux assurer ses missions au service de l'agriculture ultramarine.

Le Conseil de direction a ainsi adopté le budget 2009 de l'Office qui s'élèverait pour sa part nationale à 10,241 M€ dont 6,1 M€ pour les crédits d'intervention en faveur du développement de l'ensemble des filières agricoles d'outre-mer. Ce dernier chiffre est mentionné sous réserve de la décision finale du CSO qui se réunira prochainement.

Démarrage du 2nd programme de promotion du logo RUP

Le 1er programme de promotion sur le marché intérieur de l'Union européenne du symbole graphique des régions ultrapériphériques (RUP) s'est achevé le 30 juin 2008 avec un bilan extrêmement positif notamment en termes de notoriété pour la banane de Guadeloupe et de Martinique (69% de reconnaissance) et pour le logo RUP (25% de reconnaissance).

Suite à l'appel à propositions lancé par l'ODEADOM, le 30 novembre 2007, l'Union des Groupements de Producteurs de bananes de Guadeloupe et de Martinique, en association avec les producteurs de melons antillais et les producteurs d'ananas Victoria et autres fruits exotiques de la Réunion, ont déposé à l'Office un 2ème programme de promotion de ce logotype.

Par décision du 22 juillet 2008, la Commission européenne a approuvé ce second programme de promotion du symbole graphique des régions ultrapériphériques. Le Conseil de direction a souligné l'importance de ce nouveau programme de promotion qui a démarré le 10 octobre 2008 et qui durera trois ans pour un montant global de plus de 13 millions d'euros.

Le principal objectif de ce nouveau programme de promotion est de différencier clairement les produits agricoles que sont la banane et le melon de Guadeloupe et de Martinique ainsi que l'ananas Victoria et les autres fruits exotiques de la Réunion en capitalisant sur leur patrimoine pour affirmer une image de marque grâce notamment à leur origine ultrapériphérique.

Interventions spécifiques de l'Office

Parmi les décisions prises par le Conseil de direction de l'ODEADOM, il convient de noter notamment

- l'adoption du programme sectoriel élevage pour la Guyane montrant le souhait de partage d'objectifs des acteurs de la filière ;
- la validation de la contribution de l'Office au Plan banane durable ;
- l'agrément du programme sectoriel « expérimentation sur les usages mineurs » lequel s'inscrit dans la plan « Ecophyto 2018 » proposé par le Ministre de l'agriculture et de la pêche suite au Grenelle de l'environnement. L'originalité de ce programme sectoriel tient notamment dans le fait qu'il associe les quatre départements d'outre-mer.

Questions diverses

L'ODEADOM a présenté un état des lieux des études conduites en 2008 et celles prévues en 2009, sous la supervision de la cellule « Études & suivi-évaluation » :

- expertise de la filière plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PAPAM) dans l'ensemble de l'outre-mer français, conduite en collaboration avec l'ONIPPAM ;
- étude relative à la production d'électricité à partir de biomasse cannière en Guadeloupe ;
- lancement de l'étude sur l'impact de la hausse du coût du fret et des cours de certaines matières premières sur l'économie des exploitations agricoles des départements d'outre-mer en 2006 et 2007 (financements communautaires via le POSEI France).

Enfin, dans le contexte de la Revue Générale des Politiques Publiques (RGPP), le Directeur a rappelé les arbitrages rendus maintenant l'Office dans sa position de principal organisme payeur du 1^{er} pilier de la Politique agricole commune (PAC) pour l'outre-mer.

Le Conseil de direction a confirmé l'organisation du prochain conseil décentralisé qui se tiendra pour la première fois à **Saint-Pierre-et-Miquelon du 8 au 12 juin 2009**.



Les membres du Conseil de direction ont visité l'exposition « Banane et canne à sucre : origine DOM » réalisée par la Cité des Sciences et de l'Industrie la Villette en collaboration étroite avec l'ODEADOM.

Le Conseil de direction s'est clos par une visite de terrain à Montpellier, le 21 novembre.

Cette visite, a permis à l'ensemble des membres du Conseil de direction, d'approfondir leur connaissance des activités du CIRAD et d'AGROPOLIS en matière d'agronomie tropicale et plus particulièrement leurs interventions en faveur de l'outre-mer français. La société VITROPIC (fournisseur de vitroplants), installée à St Mathieu de Treviers, a également été visitée par le Conseil de direction.



Contacts presse :

Stéphane JORET au 06 79 95 29 66 (stephane.joret@odeadom.fr)

Martine DUMORTIER au 01 41 63 19 79 (martine.dumortier@odeadom.fr)

